

Le Mag,

SCIONZIER
HAUTE SAVOIE

N°12
MAGAZINE D'INFORMATION
MUNICIPAL

AVRIL 2025

Dossier

BIEN VIEILLIR À SCIONZIER

Découvrir

14 La cafétéria
"Le Schonvy"

Habiter

16 Le budget
2025



- SOMMAIRE -

P.4 DOSSIER

Bien vieillir à Scionzier.

P.12 TRANSFORMER

L'avancement des travaux du parc du château.

Le maillage des voiries.

P.14 DÉCOUVRIR

La cafétéria Le Schonyv.

P.16 HABITER

Le budget 2025.

Le Conseil Municipal des Jeunes.

L'application Intramuros.

P.20 INTERCOMMUNALITÉ

AQUA de neuf ?

Nouvelle permanence de l'ADIL.

La Communauté de Communes recrute.

Votre tri est récompensé avec MONTRI.

P.18 ON Y ÉTAIT

Retour en images sur les événements et animations de la ville.

P.23 A FAIRE

L'agenda culturel.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Sandro PEPIN

RÉDACTION

Mairie de Scionzier

CRÉDITS PHOTOS

Mairie de Scionzier, Gérald Richard, 2CCAM, Groupe Emera, Groupe La Maison de Blandine, AdobeStock.

CONCEPTION GRAPHIQUE

Anaga.

IMPRESSION

Imprimerie Monterrains

TIRAGE

4 500 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL

Avril 2025

L'ÉDITO

SCIONZIER, SOLIDE ET FIDÈLE À SES PRINCIPES

Doutes, incertitudes, scepticisme, morosité : autant de qualificatifs qui marquent ce début d'année 2025.

Nous le savons, le climat économique, les tensions nationales et internationales impactent l'activité de nos entreprises, la vie quotidienne de chacun d'entre-nous.

Aussi, je souhaite vous réaffirmer que la commune de SCIONZIER, l'engagement de vos élus municipaux, demeureront des piliers solides pour faire face à ces difficultés du moment. C'est dans ces périodes de fragilités que les communes jouent pleinement leur rôle, celui de vous accompagner, de vous aider, de vous écouter.

C'est aussi de notre faculté à nous adapter, en assouplissant les rigidités d'une paperasserie envahissante que nous pourrions vous apporter des réponses pragmatiques à vos besoins.

C'est dans cet esprit que nous œuvrons pour les plus anciens, les « sages » de la commune tout en associant notre jeunesse à la vie municipale par la création du conseil municipal des jeunes.

Je reste convaincu qu'il nous appartient, à nous la communauté schonverote, de décider de notre avenir, de continuer à préserver notre cadre de vie et de développer ce qui nous rassemble : le service public communal, nos écoles, centres de loisirs, crèches, nos associations, nos évènements, nos espaces publics et de réunions.

C'est dans cette volonté que le conseil municipal a voté un budget 2025 réaliste, opérationnel avec l'ambition de vous proposer de nouveaux lieux de vie collective et de loisirs à l'image du parc du Château, de diversifier les actions pour notre jeunesse à l'image des « séjours vacances », de maîtriser le foncier stratégique de la commune pour éviter les friches commerciales, de soutenir les liens entre les générations des familles aux personnes isolées.

Vous retrouverez dans le Mag de SCIONZIER tout ce qui fait la richesse de notre commune, son potentiel, ses ressources, ses personnalités marquantes et sa bonne humeur.

Avec le printemps qui s'annonce, SCIONZIER, le comité des fêtes, nos partenaires vous proposeront de sortir, de profiter des beaux jours comme pour nous inviter à préparer un nouvel été plein de promesses, de découvertes aux rythmes de MUSIQUES EN STOCK, millésime 2025.

Bonne lecture à tous.

Sandro Pépin
Maire de Scionzier
Vice-président de la 2CCAM





FOCUS SUR

BIEN VIEILLIR À SCIONZIER

Avec une explosion du nombre de personnes âgées de 75 à 84 ans dans les années 2020, les communes et intercommunalités se retrouvent en première ligne pour répondre à ces nouveaux défis. Un rapport sénatorial de 2024 estime que la population des plus de 75 ans sera de 6,1 millions en 2030. À Scionzier, en 2021, 16,8% de la population avait plus de 60 ans (soit 1527 personnes) alors qu'ils n'étaient que 15% en 2010. Dans ce contexte, les maires s'affirment comme les « grands architectes de la transition démographique ».

L'adaptation au vieillissement concerne l'ensemble des dimensions de la vie quotidienne des « seniors », que l'on pense aux solutions de mobilité et aux travaux de voirie, à l'accès aux services de proximité ou à la lutte contre l'isolement.

De récentes évolutions législatives ont conforté le rôle du bloc communal dans l'adaptation au vieillissement.

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (dite « ASV ») du 28 décembre 2015 :

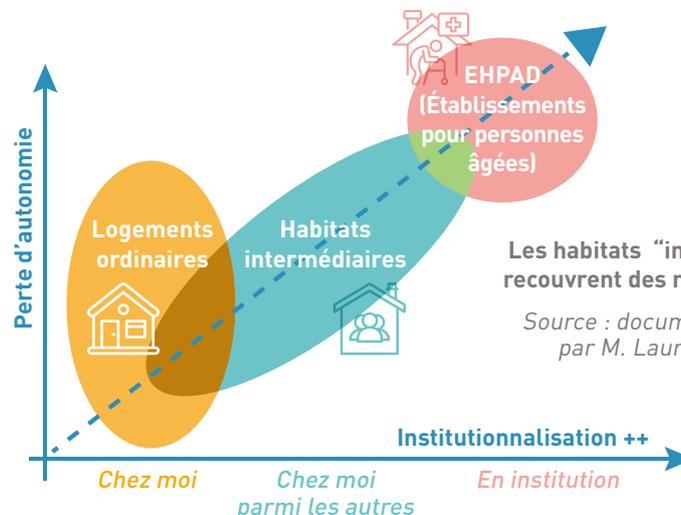
- prévoit une meilleure prise en compte du vieillissement dans les documents de planification. Les programmes locaux de l'habitat (PLH), établis au niveau des communes et des intercommunalités doivent ainsi servir de « supports à des politiques coordonnées d'adaptation de l'habitat au vieillissement et à la perte d'autonomie »;
- a institué les conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) qui visent, dans chaque département, à définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention pour les personnes âgées de 60 ans et plus. La participation des élus communaux est encouragée, voire consacrée dans la législation.

Par ailleurs, et bien que ses ambitions soient restées trop limitées, la loi dite « Bien vieillir » du 8 avril 2024 :

- élargit – sauf opposition des personnes intéressées – les possibilités de collecte de données (identité, âge et domicile) concernant les seniors les plus fragiles. Une fois le décret d'application publié, les maires pourront transmettre ces données aux CCAS ou CIAS, aux services sanitaires ou aux établissements et services médico-sociaux pour informer les personnes de leurs droits, proposer des actions de lutte contre l'isolement social ou « organiser un contact périodique » dans le cadre d'un plan d'alerte et d'urgence ;
- crée, au 1^{er} janvier 2025, un service public départemental de l'autonomie (SPDA), « guichet unique » devant faciliter les démarches d'accès aux services d'aide sociale, de santé et d'accompagnement. Deux points de vigilance méritent d'être soulignés : d'une part, le SPDA devra éviter de fragiliser les dispositifs de coordination déjà en place au niveau local ; d'autre part, sa territorialisation pourrait être renforcée, notamment en permettant aux conseils départementaux et aux ARS de définir des « territoires de l'autonomie » au niveau infradépartemental.



ADAPTATION DE L'HABITAT À LA PERTE D'AUTONOMIE



LE MAINTIEN À DOMICILE EN ADAPTANT SON LOGEMENT



La vie évolue. Il est parfois nécessaire d'adapter son logement afin d'y résider en toute sécurité. Vous n'êtes pas seuls face à cette problématique. La Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes s'est emparée de cet enjeu majeur, ancré dans le projet de territoire, et s'est engagée dans divers dispositifs d'amélioration de l'habitat.

L'objectif est d'accompagner gratuitement les particuliers dans leur démarche d'adaptation ou de rénovation énergétique en toute neutralité. Soutenu financièrement par la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Savoie et les intercommunalités de la Haute-Savoie, le service dispense un conseil indépendant des fournisseurs d'énergie et d'équipement.

Trois enjeux principaux ont été retenus : accompagner et soutenir l'habitant dans son parcours de vie, adapter un cadre de vie favorisant l'épanouissement des habitants, faire prospérer une économie diversifiée sur notre territoire.

La Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur les 10 communes du territoire pour une durée de 5 ans (2022 - 2027) avec les partenaires du projet : État-ANAH, Conseil Départemental de Haute-Savoie, Action Logement.

Cette OPAH, comme son nom l'indique, permettra d'accompagner et d'aider, via des aides publiques, les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs sur 3 volets :

- La rénovation énergétique du logement.
- L'adaptation du logement au handicap et à l'autonomie.
- La lutte contre l'habitat indigne.

À SAVOIR

Au niveau de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes, on relève 3 250 propriétaires de plus de 70 ans, représentant 29 % des propriétaires occupants.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CLUSES ARVE ET MONTAGNES SOUTIENT VOTRE PROJET D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

SERVICE & APPEL GRATUITS 04 56 19 19 19

ISOLER ADAPTER
RÉNOVER CONSTRUIRE

UN CONSEIL D'EXPERT
UN ACCOMPAGNEMENT
DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
DES FINANCEMENTS

Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes
Région Auvergne Rhône-Alpes
Département de la Haute-Savoie
Villes Partenaires Urbanis



Vous êtes concernés ?

Renseignez-vous au 04 56 19 19 19



LES HABITATS INTERMÉDIAIRES UN ENVIRONNEMENT ADAPTÉ ET SÉCURISÉ



Les habitats intermédiaires permettent aux personnes âgées de vivre à domicile tout en bénéficiant d'un environnement adapté et sécurisé garantissant notamment l'inclusion sociale. Il existe déjà un ensemble de ce type à Scionzier, la résidence Séniors et Autonomie des Edelweiss et une seconde est en phase de construction.

→ LA RÉSIDENCE SÉNIORS ET AUTONOMIE DES EDELWEISS

Le domaine résidentiel pour Seniors Les Edelweiss réunit sur un vaste site, privé et sécurisé, trois structures d'hébergement, articulées autour d'un Club House - « Cœur de Vie » - autour duquel s'organise la vie collective du Domaine qui dispose, par ailleurs, de nombreux espaces extérieurs aménagés : 24 chambres avec accompagnement individualisé ; 56 appartements indépendants ; 30 pavillons individuels.

Cette solution d'hébergement allie sécurité, convivialité et liberté. Le senior dispose de son propre logement, doté d'une cuisine équipée et d'une chambre simple ou double pour les couples. Il peut également profiter des services et des installations de la résidence, notamment les espaces de bien-être (soins esthétiques et soins énergétiques) et de restauration. Sorties et activités extérieures sont régulièrement proposées.



Résidence Les Edelweiss

L'accueil en résidence seniors est une alternative parfaite à la vie à domicile lorsque l'entretien d'une maison devient, par exemple, trop contraignant. La personne conserve toutefois sa liberté et peut recevoir ses proches, se recréer une vie de quartier, maintenir le lien social et mener les activités qui lui plaisent, sportives ou culturelles.



Les chambres disposent de vastes espaces et de tout le confort



De nombreuses animations sont proposées aux résidents



Dans le cadre du programme d'animations de nombreuses activités sont proposées quotidiennement aux résidents afin de privilégier échanges, rencontres et ouverture sur l'extérieur.

À l'accueil de la résidence, une hôtesse remplit des missions multiples qui s'adaptent à votre demande:

- Accueil, filtrage et information des visiteurs.
- Centralisation des appels d'urgence.
- Prise de messages et réception de votre courrier en cas d'absence.
- Assistance aux démarches administratives.
- Gestion de l'ensemble des activités au domaine : restaurant, animations, ateliers, sorties.
- Aide aux prises de rendez-vous (santé, administration, ...), réservations voyages, spectacles, commandes diverses, recherches internet, ...
- Coordination des différentes prestations fournies par des tiers (services d'aide à la personne, soins infirmiers, ...).

La sécurité est un souci majeur de la résidence. Elle est active : les résidents sont en liaison directe avec l'accueil, et

le personnel veille à leur bien-être. Mais elle est également passive : les espaces communs sont adaptés et respectent les normes de sécurité. Les mains courantes, la continuité des éclairages, la largeur de passage des entrées et ascenseurs favorisent l'autonomie de circulation. Les appartements sont neufs et fonctionnels, adaptés aux normes d'accessibilité.

La restauration est un service optionnel : le chef accueille les résidents midi et soir, ainsi que leurs éventuels invités, avec une cuisine raffinée, un service soigné et à l'assiette. Le restaurant est par ailleurs ouvert aux clients extérieurs. Un espace de restauration privé est proposé pour les repas de famille, d'anniversaire et toute manifestation personnelle. Un service de bar complète agréablement la restauration. Cette résidence est considérée comme du logement social. L'obtention d'un appartement est donc conditionnée à un niveau maximum de ressources.



Résidence Séniors et Autonomie Les Edelweiss
Impasse de Gouyette - 74950 Scionzier
Tél. : 04 50 18 17 94
lesedelweiss@sereniales.com - www.emera.fr

→ LA MAISON DE BLANDINE DE SCIONZIER UNE RÉSIDENCE INNOVANTE DÉDIÉE AU BIEN-ÊTRE ET AU PARTAGE

La Maison de Blandine de Scionzier ouvrira ses portes au cours du 3^{ème} trimestre 2026 et sera située rue du printemps. Cette résidence proposera un concept unique d'habitat partagé, pensé pour favoriser l'autonomie tout en cultivant le lien social à travers un cadre de vie harmonieux et connecté.

La Maison de Blandine de Scionzier mettra à disposition :

- **25 appartements privés** destinés aux personnes âgées, d'une surface comprise entre 28 et 61 m². Chaque logement, qu'il soit proposé en version personnalisable (avec vos propres meubles) ou meublée, disposera d'un grand séjour, d'une cuisine équipée, de chambre(s) avec placards et d'une salle d'eau. En rez-de-chaussée, chaque appartement bénéficiera d'un espace extérieur privatif - balcon, loggia ou terrasse - donnant sur un beau jardin paysagé.
- **2 colocations réservées aux jeunes actifs ou étudiants**, favorisant ainsi le vivre ensemble intergénérationnel.
- **Les pièces de vie communes**, totalisant près de 200 m², offriront un environnement lumineux et chaleureux grâce à une décoration non standardisée. Ces espaces dédiés à la convivialité comprennent une cuisine commune, une salle d'activités, un home cinéma, une bibliothèque ainsi qu'un lieu de méditation.

Un habitat pensé pour le bien-être et la convivialité

Au-delà du simple logement, la résidence s'engage à créer un véritable projet de vie sociale et partagée. Parmi les services et engagements mis en œuvre, on retrouve :

- Un accompagnement sur-mesure
- La présence d'une coordinatrice et d'une animatrice de vie, ainsi que celle de 4 jeunes résidents, assurant une dynamique de vie quotidienne riche en échanges et en animations.
- Une offre d'activités variées : des animations, activités physiques, ateliers créatifs, séances de jardinage et d'autres moments de partage collectifs et festifs seront proposés afin de stimuler les résidents et de favoriser l'entraide.
- Des services complémentaires : la possibilité de cuisiner ensemble ou de bénéficier d'une prestation de livraison de repas, ainsi que la mise en lien avec des prestataires de services, médicaux et paramédicaux, garantissent un cadre de vie sécurisé et adapté aux besoins de chacun.



Une résidence qui se distingue par son approche intergénérationnelle. L'intégration de colocations pour jeunes actifs ou étudiants au sein de la résidence enrichit l'expérience collective. Ce choix favorise le partage de savoirs et d'expériences, tout en créant un environnement stimulant et en renforçant la dimension humaine du projet.



Renseignements : 04 82 29 66 66

Email : contact@maisondeblandine.fr

www.maisondeblandine.fr/maisons/la-maison-de-blandine-de-scionzier



À SAVOIR

Il y a possibilité de bénéficier d'un crédit d'impôts. Le service vous remet chaque année une attestation fiscale prenant en compte le nombre de livraisons effectuées dans l'année précédente et le montant que vous avez payé pour le service. Le crédit d'impôt peut atteindre 50 % des montants précisés sur l'attestation fiscale.

→ LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Il est désormais à nouveau possible de bénéficier d'un portage de repas à domicile. Cette mission est assurée par le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Cœur de Vallée (SAAD) en lien avec la fondation Alia.

Les repas équilibrés préparés par un prestataire spécialisé favorisant les produits locaux sont contrôlés par une diététicienne. Les bénéficiaires peuvent choisir le nombre de repas par semaine. Le choix des plats est fait par les bénéficiaires sur proposition 15 jours avant la livraison. Les menus sont complets : entrée, plat, fromage, dessert, soupe, pain. Bien évidemment, les régimes spéciaux peuvent être pris en compte. La livraison se déroule du lundi au vendredi pour les repas du lundi au dimanche.

Actuellement, le prix est de 11,50 € comprenant le repas du midi et du soir ainsi que la livraison.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire au CCAS de Scionzier dans la Maison de l'Industrialité. 39 personnes bénéficient déjà de ce service. Pour information, le SAAD cœur de vallée, c'est aussi des prestations d'aide à domicile, d'aide à la personne, d'accompagnement aux courses et rendez-vous extérieurs, d'aide aux repas, d'entretien du logement et du linge...



Renseignements au 04 50 96 69 66
ou par mail : cdv.saad@fondationalia.fr



→ LE RECENSEMENT PAR LE CCAS DES PERSONNES FRAGILES

En cas de risque particulier pour la population, le rôle de la mairie en matière de contact avec les personnes fragiles est prépondérant. C'est surtout le cas lorsque le plan canicule est activé par la préfecture.

Les maires sont naturellement en première ligne, d'abord au titre de leur compétence de police générale, qui leur confère une mission de protection de la santé publique et de prévention des risques sanitaires. En premier lieu, les maires ont l'obligation de tenir un registre nominatif des personnes âgées et des personnes en situation de handicap qui en ont fait la demande. En effet, l'inscription sur ces listes se fait sur la base du volontariat. Actuellement, à Scionzier, seulement 77 personnes sont recensées.

Si le plan canicule est activé, le CCAS contacte téléphoniquement ces personnes avec un questionnaire précis. Un registre des appels est tenu à jour. En cas de suspicion de danger pour la personne interrogée, des mesures d'urgence peuvent être mises en œuvre.



Très souvent, les personnes âgées sont confrontées à l'isolement, à la difficulté de se déplacer pour aller vers les lieux de culture ou de distraction. La commune met en place plusieurs actions pour rompre cet isolement. La médiathèque propose également un portage de livres à domicile et possède un fonds de livres adaptés aux personnes qui ont des problèmes de vue ou d'audition.

→ LES AUTRES AIDES

APPORTÉES PAR LE CCAS

Mobilité

Afin de permettre aux personnes âgées isolées de rester à domicile, le CCAS a mis en place un service de transport à la demande pour répondre aux besoins essentiels (rendez-vous médicaux, courses), sur inscription au CCAS. En 2024, 10 personnes ont bénéficié de ce service.

Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Le CCAS instruit les demandes d'APA. Cette allocation peut servir à payer (en totalité ou en partie) les dépenses nécessaires pour vous permettre de rester à votre domicile (APA à domicile), ou à payer une partie du tarif dépendance de l'établissement médico-social (notamment un EHPAD) dans lequel vous êtes hébergé (APA en établissement).

Les sorties

Tout au long de l'année, le CCAS propose aux séniors schonverots (65 ans et plus) de partir à la découverte de notre patrimoine culturel et gastronomique régional, le temps d'une journée. Ces moments d'échange et de convivialité sont un moyen pour beaucoup de rompre l'isolement et de sortir de leur quotidien. Les inscriptions se font auprès du CCAS. Une petite participation financière est demandée. Habituellement, ces sorties concernaient plus de personnes car deux bus étaient mobilisés pour l'occasion. Mais à la suite de la crise sanitaire, nous avons été contraints de diminuer le nombre de personnes car même s'il n'y a plus de protocole sanitaire en vigueur, les restaurants et autres prestataires imposent toujours une jauge concernant le nombre de participants.

En 2024, quatre sorties ont été organisées : le 16 mai à l'usine d'embouteillage des eaux d'Evian, le 27 juin à la coopérative laitière du Beaufortin, le 26 septembre pour un déjeuner-croisière de 3 heures sur le canal du Pont de Vaux et le 21 novembre pour un déjeuner spectacle au cabaret du monde à Bonneville.

Le repas des aînés

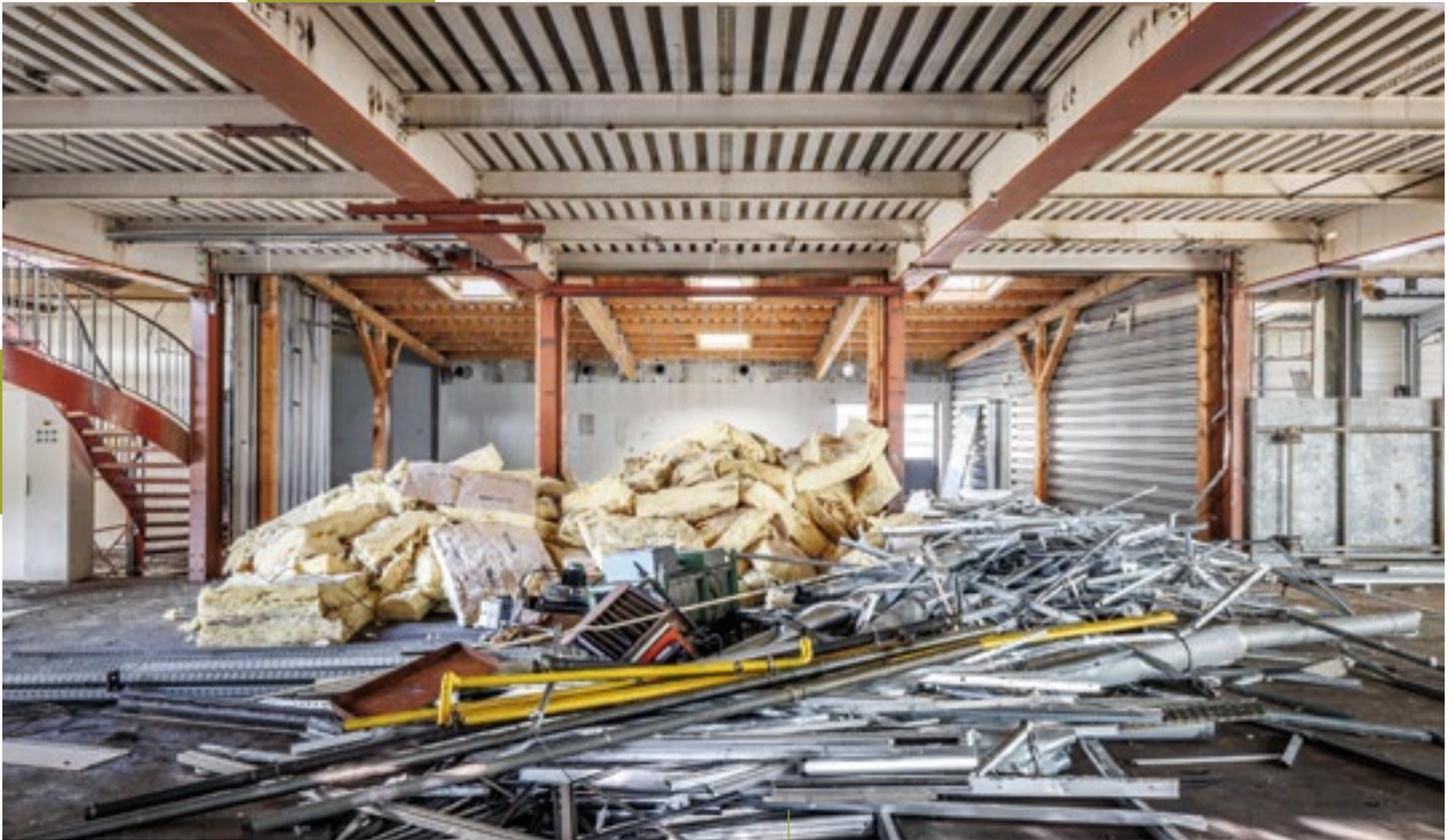
Une fois par an, en général le 3^{ème} dimanche d'octobre, la commune organise à la salle polyvalente, un repas pour toutes les personnes qui ont plus de 71 ans. Ce moment convivial est l'occasion de se retrouver autour d'un menu succulent, de rencontrer des personnes perdues de vue et de danser au son d'un orchestre. Toutes les personnes concernées reçoivent un courrier pour s'inscrire. Si vous n'êtes pas contacté, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS.



Les sorties sont toujours un moment riche culturellement



À l'occasion du repas des anciens, les doyens de la commune sont mis à l'honneur



TRAVAUX

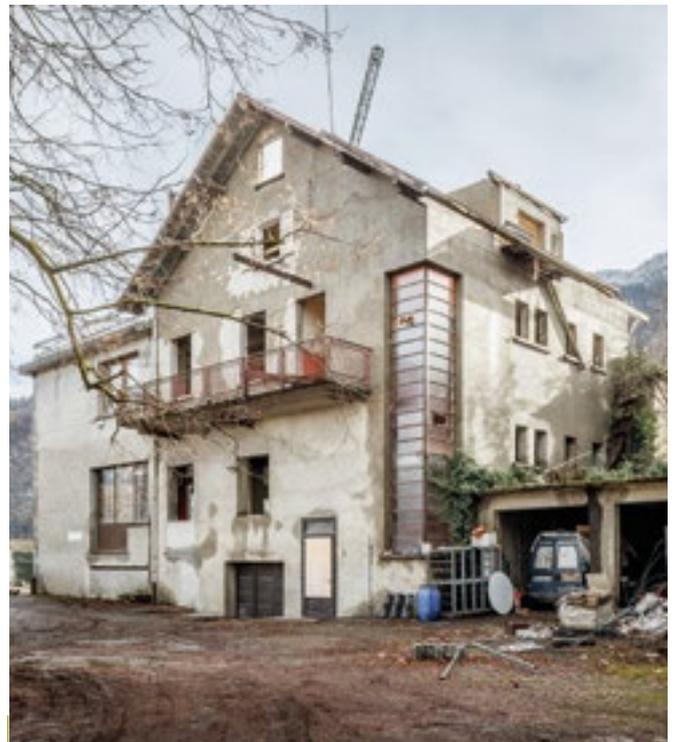
La 1^{ère} opération a été d'éliminer en les triant chaque type de matériaux

LE PARC DU CHÂTEAU LES TRAVAUX AVANCENT

Les travaux de création d'un parc public autour du château avancent à grands pas

Ces derniers mois, des entreprises spécialisées ont préparé les friches industrielles à la démolition à savoir enlever tous les éléments recyclables en bois ou en métaux divers. La phase suivante a consisté à désamianter les bâtiments de manière manuelle et mécanique. Il ne reste à terme que les carcasses de ces friches. Au début du mois d'avril, les pelleteuses ont pu entrer en action pour abattre les murs. Les bétons sont ensuite concassés. Dans un souci de développement durable, les gravats issus de ce concassage seront réutilisés pour construire toutes les structures en béton du site.

Il sera alors temps de dépolluer les sols et les dalles. Pour cela, des procédés innovants seront utilisés notamment à base de champignons. Pour rappel, le parc sera achevé et livré à la fin de l'année 2025.



L'usine ELBE est l'une des deux entreprises démolies.

ÇA BOUGE

→ Ce projet de voirie débutera courant de l'année 2025 pour être ouvert à la circulation en fin d'année 2027, à la livraison du programme immobilier.



VOIRIES

MAILLAGE DES VOIRIES ENTRE LA RUE DE MUSSEL, LA RUE DES DIMES ET LA RUE DU CHÂTEAU



La commune est concernée par un programme immobilier privé sur des parcelles non bâties situées entre le cimetière et la RD1205. Ce projet nécessite d'adapter des voiries pour donner de la cohérence aux différents flux de circulation. La commune a ainsi acquis le foncier d'une superficie de 1000 m² pour un euro symbolique.

C'est pourquoi, la commune de Scionzier, à travers un dispositif de plan urbain partenarial voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 9 octobre 2024, a mis en place une contribution du promoteur pour participer aux coûts de la réalisation de ce bouclage de voirie. C'est ainsi, que ce projet de voirie estimé au million d'euros hors taxe sera financé à moitié par le promoteur.

Cette nouvelle voirie permettra de désenclaver la rue de Mussel ainsi qu'une partie de la rue du Château. Cet aménagement redéfinira à terme le schéma de circulation dans cet endroit

de la commune qui a connu la plus forte expansion démographique de ces dernières années. Cette liaison permettra notamment d'accéder directement au groupe scolaire du Château, au futur parc du Château ainsi qu'aux axes routiers les plus dimensionnants sur notre territoire.

Cette nouvelle voirie sera sécurisée intégrant deux plateaux surélevés mais également un trottoir continu ainsi qu'une piste cyclable permettant à terme de rejoindre des lieux stratégiques de la commune.



À NOTER

Les gênes à la circulation qui pourraient survenir lors des travaux seront toutes annoncées sur les réseaux et sur le site Internet de la commune.

UN COMMERCE

LA CAFÉTÉRIA LE SCHONVY

LA FIN D'UNE BELLE AVENTURE QUI VA SE POURSUIVRE.

À 70 ans passés, Guy Faure et son épouse Joëlle, les propriétaires de la Cafétéria « le Schonvy » située dans la Maison de l'Industrialité, ont décidé de faire valoir leurs droits à la retraite. Cette belle aventure au service de la population schonverote méritait bien un hommage de la part du Mag.

L'histoire familiale, de Guy, Joëlle et Maxime, leur fils, a « réellement » débuté en décembre 1985 à Chamonix. Restauration, traiteur et évènementiel ont été leur quotidien dans la capitale de l'alpinisme. Une avalanche d'activités pendant 20 ans qui a laissé la trace de professionnels soucieux du travail bien fait.

C'est en février 2005 qu'ils sont arrivés à Scionzier au cœur de notre vallée de l'Arve. En reprenant la cafétéria implantée au sein de la Maison de l'Industrialité, c'était également une autre manière d'appréhender le travail au quotidien.

Le sourire, le bon sens, la disponibilité ont été les principaux ingrédients pour faire de la Cafétéria le Schonvy un lieu où il fait bon vivre, le rendez-vous du midi entre salariés, personnes en formation, décolleteurs, retraités. Durant le COVID, ils ont été de ceux qui sont restés en première ligne en faisant de la vente à emporter.

On ne saurait également oublier les nombreux vins d'honneur préparés pour les événements de la commune ou des associations.

À l'issue de cette nouvelle période de 20 ans, ils ont choisi de laisser les casseroles, poêles, et ustensiles pour de nouvelles aventures. Guy, passionné de sport cycliste va pouvoir enfin se rendre librement sur les courses aux quatre coins de la France au volant son camping-car.



« Une famille à la joie de vivre
et de travailler pour le plaisir
de ses clients »



Nous garderons le souvenir d'une famille à la joie de vivre et de travailler pour le plaisir de ses clients. Au moment de passer la main, Guy Faure déclare : « Après 20 ans passé au service de tous, l'équipe du Schony tient à remercier l'ensemble de ses clients. Dans cette Maison de l'Industrialité, nous avons passé de très bons moments et fait de très belles rencontres parmi les élus et le personnel des entreprises. »

Et après ? La cafétéria ne fermera pas. Guy et Joëlle ont su préparer la suite. C'est madame Cynthia Cedileau qui saura accueillir les clients avec beaucoup de bonne humeur et de professionnalisme. Nous lui souhaitons bonne chance et longue vie à la cafétéria.

Erratum :

Dans notre précédent mag, où nous parlions du Bobby Bar, nous avons omis de préciser que le « café du centre » avait été tenu par Huguette Sage jusqu'en 1988 et par Madame Pires de 1990 à 2008. L'oubli est réparé.



LE BUDGET 2025

LA CONTINUITÉ DU FINANCEMENT DES PRIORITÉS DU MANDAT

« Un budget réaliste, opérationnel
au service des schonverots »



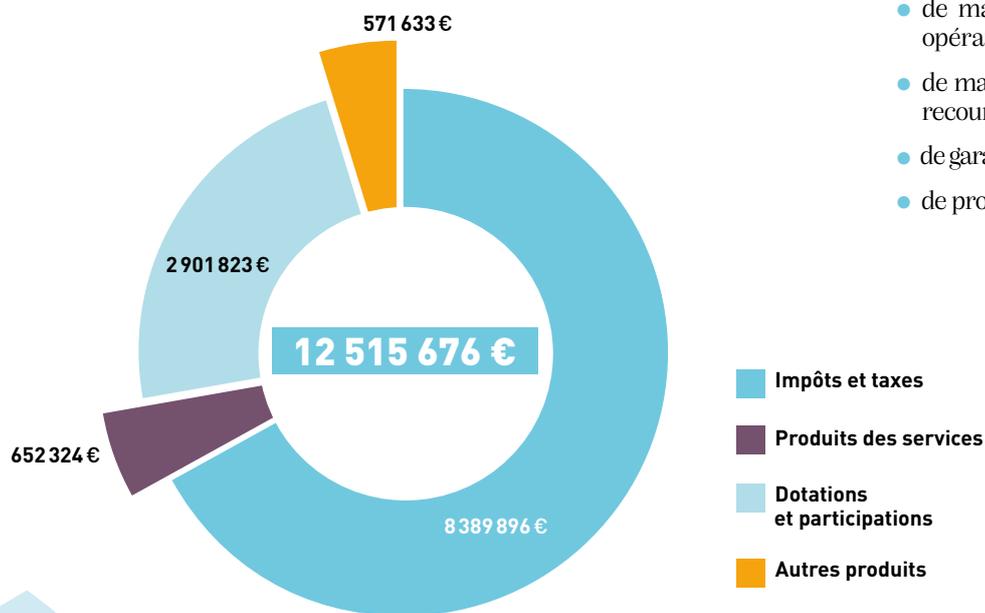
→ **CONTEXTE GÉNÉRAL :**

Dans un environnement toujours instable, le budget 2025 s'inscrit dans la continuité du plan d'action du mandat avec comme priorité numéro une, vous garantir un niveau de service adapté et un cadre de vie renouvelé.

La qualité des finances de la commune (une trésorerie positive de 3 M d'€ pour 2025), associée à une gestion rigoureuse, nous permet :

- de ne pas augmenter le taux des impôts locaux ;
- de ne pas augmenter les prix des services (cantine, péri et extrascolaire, ...) ;
- de maintenir un niveau d'investissements opérationnels ;
- de maintenir le désendettement (-10 %), sans recours à tout nouvel emprunt ;
- de garantir l'aide aux associations communales ;
- de proposer une offre culturelle diversifiée.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



📌 **À NOTER**

Le montant de la dette de la commune par habitant est passée de 1915,99€ en 2020 à 921,50€ en 2025 soit une baisse de 51 %.

→ PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS :

Voirie : 1 300 000 €

Travaux d'extension, de requalification, d'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphonie) et eaux pluviales ;

Patrimoine & Espaces publics : 2 000 000 €

Aménagement du parc du château de la Croix, création d'un parc de loisirs à l'espace des moulins ;

Bâtiments publics : 800 000 €

Écoles, centres de loisirs, crèches, ateliers techniques, salle polyvalente, ... ;

Foncier : 220 000 €

Réserve pour l'acquisition de tènements nécessaires à l'attractivité publique ;

Études : 150 000 €

Conception et suivi des opérations complexes ;



FOCUS :

LE SERVICE PUBLIC COMMUNAL DE L'EAU

Le Parlement a acté la non-obligation de transférer la gestion communale de l'eau à l'intercommunalité.

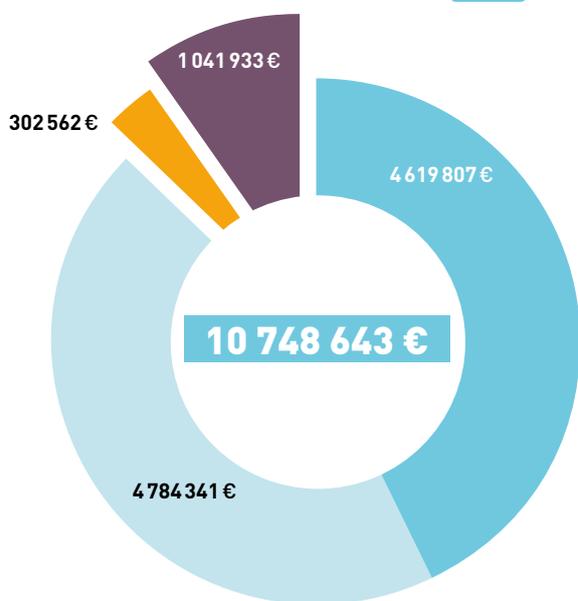
Depuis 2022, de manière volontaire et parce que nous partageons le même bassin versant, les communes de Scionzier et du Reposoir mutualisent leurs ressources au service de notre territoire commun.

La commune de Scionzier continuera ainsi à préserver votre richesse naturelle, celle d'une eau de qualité au meilleur prix.

L'exercice 2025 en deux données principales :

- La non-augmentation du tarif au m³ à 1.10€ (hors redevance obligatoire à l'Agence de l'eau) ;
- Des investissements dynamiques d'un montant de 50 000€ de travaux d'extension et de renouvellement du réseau d'eau potable.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges générales
- Personnel
- Charges financières
- Autres charges



AUTOFINANCEMENT : 1 767 033 €

Somme reversée en investissement

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

UN CHEMIN VERS LA CITOYENNETÉ

L'idée de créer un Conseil Municipal des Jeunes était une promesse de campagne. La crise sanitaire a fait prendre du retard au projet. La création de ce Conseil Municipal des Jeunes a donc débuté au premier trimestre de la rentrée scolaire 2024.

Après avoir choisi la tranche d'âge des 10-13 ans, quatre établissements ont été ciblés : l'école primaire du Château, l'école primaire Sainte Bernadette, le collège Jean-Jacques Gally et le collège Saint-Jean Bosco.

Le projet a été présenté aux quatre chefs d'établissement et directeurs d'écoles qui ont été enthousiasmés et partants pour travailler avec la municipalité.

Dès lors, les inscriptions pour les candidatures ont été distribuées auprès de 400 schonverots remplissant toutes les conditions demandées. S'en sont suivis une campagne électorale durant 15 jours pour les candidats et les élections à la maison de l'industrialité le 19 janvier 2025 où 28 enfants ont été élus.

→ Un Conseil Municipal des Jeunes, ça sert à quoi ?

Le Conseil Municipal des Jeunes rencontrera, courant mars, les élus de la municipalité de Scionzier pour une première présentation et approche. Les premières réunions de travail pourront débuter. Le groupe sera composé des 28 enfants, du maire, du 1^{er} adjoint, de l'adjointe aux affaires scolaires, de 3 conseillers municipaux, des chefs d'établissement ou leurs représentants.

Le Conseil Municipal des Jeunes a pour objectif principal de donner une voix aux jeunes dans la gestion de leur commune et de les impliquer dans la vie citoyenne. Il permet aux jeunes de participer à des décisions qui les concernent, de débattre de leurs préoccupations et de proposer des idées pour améliorer la vie communale. C'est aussi un moyen de sensibiliser les jeunes à la démocratie et aux

responsabilités civiques, tout en favorisant leur engagement social et leur prise de responsabilité. Ensemble nous travaillerons sur des sujets sensibles tels que l'environnement.

Le conseil est un lieu d'apprentissage : les membres du conseil doivent apprendre à respecter un certain temps de parole, à écouter leurs camarades – même ceux dont l'avis diffère du leur – à s'exprimer clairement pour mieux défendre leurs idées. Le statut d'élu est nouveau pour ces jeunes conseillers. C'est pourquoi ils doivent apprendre à se considérer comme des représentants d'une partie de la population. Leurs décisions n'engagent pas qu'eux-mêmes mais aussi tous ceux qu'ils représentent.



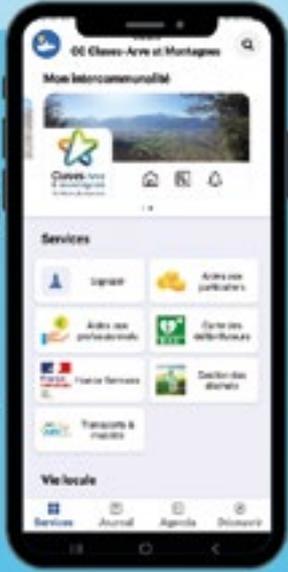
Le Conseil Municipal des Jeunes est composé de 28 enfants de 10 à 13 ans qui se répartissent comme suit :

10 élèves de l'école élémentaire du Château, 2 élèves de l'école Ste Bernadette, 7 élèves du collège Jean-Jacques Gally, 9 élèves du collège Saint-Jean Bosco soit 12 enfants de CM2, 9 enfants de 6^{ème}, 7 enfants de 5^{ème}.

Les élus sont Adam Abassi, Adnan Abouhiat, Ala-Eddine Ayari, Lucas Boisseau, Soumaya Bouali, Fiolla Danti, Lilou Darge, Mya Dufour, Emma Extremera, Alexane Ficagna, Luca Gallo, Jena Herzi, Ynaya Le Fevre, Rose Lemarchand, Angela Matta, Adgil Mihandi, Louis Moenne-Loccoz, Mayline Nguyen, Dyna Nouar, Lucas Pernat, Emily Perreard, Sacha Odiarki Kuska, Léna Sabugueiro Bleton, Ismaël Samson, Melyna Sahraoui, Idris Sghaier, Umut Tasdelen, Liora Younes.



TOUTES LES INFOS DE VOS COLLECTIVITÉS SONT SUR INTRAMUROS



Agenda des manifestations
Sorties incontournables
Infos pratiques (déchets, aides...)

Et bien + encore...

IntraMuros SCIONZIER

Téléchargez gratuitement



SCIONZIER

COMMUNICATION

INTRAMUROS CONNECTEZ-VOUS À VOTRE TERRITOIRE

Depuis janvier, la commune de Scionzier en lien avec la communauté de communes a mis en place l'application IntraMuros, comme 8 000 communes en France. IntraMuros est l'outil de communication de référence pour connecter la collectivité et ses habitants. Simple, intuitif et complet, il permet de rester informé, d'alerter et de participer à la vie locale.

Comment ça marche ?

Il faut télécharger gratuitement l'application qui est disponible sur App Store (pour iPhone), sur Google Play Store (pour Android), sur AppGallery (pour Huawei). Lorsque l'application est installée, vous l'ouvrez et vous êtes invité à choisir une commune. Cela vous permettra de recevoir les informations de Scionzier, de la 2CCAM et de la région.

Il est toujours possible de changer de commune en cliquant en haut à droite sur l'icône de recherche (par exemple pour être informé de l'activité de votre lieu de vacances).

Quelques fonctionnalités

- Description de la commune : accédez aux infos sur la population, le code postal, le site web... Consultez les horaires des services municipaux.
- Gestion des notifications : choisissez les types de notification que vous souhaitez recevoir.
- Accédez aux informations pratiques concernant les commerces, les associations, l'offre culturelle, les services de santé et les autres services locaux.
- Découvrez les initiatives locales et les offres de services publics : offres d'emploi, eau potable, travaux, gestion des déchets...
- Vous pouvez signaler un problème (panne, dégradation, voirie...). Il suffit de prendre une photo, de se géolocaliser et d'envoyer le signalement à la mairie pour intervention.

LE PETIT PLUS

- L'onglet « journal » regroupe toutes les actualités de votre commune, de l'intercommunalité et des associations locales. Recevez des notifications en temps réel des dernières nouvelles ou annonces.
- Consultez l'agenda de tous les événements à venir dans votre commune, votre com'com' ou aux alentours (fêtes, marchés, événements culturels,...)
- L'onglet « découverte » propose des informations touristiques, des lieux à visiter dans la commune et dans la région. Cette fonctionnalité permet de découvrir les richesses locales.

2CCAM



À SAVOIR

MATINÉES SPÉCIALES ENFANTS

Le mercredi matin
Du 2 avril et au 2 juillet 2025
Ce n'est que pour les enfants !

De 10h30 à 11h45
Accès réservé aux enfants :

Jardin aquatique
Toboggan
Pataugeoire

Pas d'accès au grand bassin

Besoin d'un renseignement ?
04.50.98.20.50 // sports@2ccam.fr

Cluses Arve & montagnes
Territoire de montagne

NOUVELLE PERMANENCE DE L'ADIL AU POINT JUSTICE

Une permanence mensuelle liée au logement

Dans le cadre de son projet de territoire 2022-2035, la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes met en place à compter de janvier 2025, une permanence mensuelle liée au logement sous toutes ses formes : accession à la propriété, locatif (établissement de plans de financement, étude de contrats, copropriété, réglementations locatives...) dans ce domaine.

Cette permanence sera tenue par un juriste de PLS-ADIL74, Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Savoie, dont la mission est de fournir aux particuliers gratuitement et en toute neutralité tous renseignements ou conseils d'ordre juridique et financier.



Quand et où ?

À compter du mercredi 8 janvier
au Point Justice 26 allée Ampère
74 300 Cluses
Sur rendez-vous au 04 50 45 79 72

AQUA DE NEUF ?

UN ESPACE LUDIQUE QUE POUR LES ENFANTS LE MERCREDI MATIN

La piscine de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes ouvre ses portes du 2 avril au 2 juillet 2025 aux enfants. L'accès au jardin aquatique, à la pataugeoire et au toboggan leur sera réservé de 10 h 30 à 11 h 45.

Ces plages sont réservées aux enfants de moins de 6 ans. Le tarif est celui pratiqué les autres jours à savoir 2,50 euros pour les enfants et 5 euros pour les adultes. L'entrée reste gratuite pour les moins de 3 ans.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES **RECRUTE**

La Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes recrute :
Et si c'était vous ?

Vous cherchez une nouvelle opportunité professionnelle ? Vous souhaitez donner du sens à votre travail en contribuant au service public et au développement de votre territoire ? La collectivité territoriale recrute ! Que vous soyez jeune diplômé, expérimenté, en reconversion ou simplement en quête de nouveaux défis, nous avons peut-être le poste qu'il vous faut. Plusieurs opportunités sont à saisir dans des domaines variés :

- **Administratif et gestion** : contribuez à l'organisation et au bon fonctionnement de nos services.
- **Techniques et travaux** : participez à l'entretien et à l'aménagement du territoire.
- **Social et santé** : engagez-vous pour accompagner et soutenir les habitants.
- **Environnement et développement durable** : œuvrez pour un territoire plus vert et responsable.



Consultez nos offres sur www.2ccam.fr
rubrique « nous recrutons »



Pourquoi nous rejoindre ?

- ♥ Un travail qui a du sens, au service des citoyens.
- ♥ Un cadre de travail dynamique et des missions enrichissantes.
- ♥ Des opportunités de formation et d'évolution professionnelle.

Nos agents ont du talent. Rejoignez notre collectivité.

VOTRE TRI EST RÉCOMPENSÉ **AVEC MONTRI**

Nouveau ! Gagnez vos places pour le
lasergame avec **MONTRI** !

Téléchargez gratuitement **MONTRI** et soyez récompensé pour votre geste de tri

- ♥ Je scanne mon déchet et le trie
- ♥ Je l'apporte au point de collecte et le valide
- ♥ J'obtiens des points
- ♥ J'échange les points contre une récompense



+ d'infos sur www.2ccam.fr



RETOUR EN IMAGES



11 NOVEMBRE

La cérémonie de commémoration de la fin de la première guerre mondiale a été rehaussée cette année par la présence de nombreux enfants de l'école élémentaire qui ont chanté les différents hymnes.



EXPOSITION DE NOËL

Durant tout le mois de décembre, les visiteurs de la Maison de l'Industrialité ont pu admirer une exposition d'automates sur le thème de Noël.

MARCHÉ DE NOËL

Encore une fois, le marché de Noël qui s'est déroulé le week-end des 7 et 8 décembre a attiré une foule nombreuse.

Cet événement a comme chaque année connu une ambiance chaleureuse et festive.

Ce sont environ 20 chalets et plusieurs chapiteaux qui ont permis d'accueillir la centaine d'exposants.

Des animations musicales ont également su donner une ambiance festive à l'événement.



VŒUX AU PERSONNEL

Le mercredi 15 janvier, la municipalité a présenté ses vœux au personnel communal.

Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur quelques personnes soit à l'occasion de la remise de la médaille du travail soit pour leur prochain départ en retraite.



VŒUX DU MAIRE

Le jeudi 23 janvier, la salle polyvalente était comble pour les traditionnels vœux du Maire à la population. Ce fut l'occasion de revenir sur les réalisations de 2024 et de présenter les projets de l'année qui s'ouvre.



CARNAVAL

Cette année, le carnaval allait dans le sens Scionzier Marnaz. Ce sont des centaines de participants qui ont défilé dans la bonne humeur et sous le soleil.



À VOIR / À FAIRE

L'AGENDA

**8 MAI
& 14 JUILLET**
→ CÉRÉMONIES

Cérémonies au monument aux morts à laquelle la population est cordialement invitée.

Début des cérémonies : 11 h
+ D'INFOS ☎ 04 50 98 03 53



24 MAI
→ **BIG BAND**



Le big band de l'école de musique invite le trompettiste de renommée internationale, Nicolas Folmer, pour une grande soirée consacrée au jazz.

SALLE POLYVALENTE
20 h 30 - Entrée gratuite
+ D'INFOS ☎ 04 50 98 62 83

→ **SOIRÉE SP SONO**

Retour comme chaque année maintenant de la grande soirée SP Sono, comme au bon vieux temps des bals. Cette année, la soirée sera au profit du club féminin du Val d'Arve.

SALLE DES FÊTES
à partir de 22 h
+ D'INFOS ☎ 04 50 98 03 53

13 & 14 JUILLET
→ **EVENTS FACTORY**

L'association Events Factory revient à Scionzier pour deux jours de fête consacrés aux années 80 : exposition de voitures, concerts, buvette, restauration...

CENTRE-VILLE
Entrée gratuite
+ D'INFOS ☎ Events Factory sur Facebook.



21 JUIN
→ **FÊTE DE LA MUSIQUE**



Fête de la musique. À Scionzier, on aime la musique. Retrouvez des ensembles musicaux sous la grenette du centre-ville à partir de 17 h jusqu'à 22 h. Buvette et petite restauration sur place.

CENTRE-VILLE
à partir de 17 h - Entrée gratuite
+ D'INFOS ☎ 04 50 98 03 53

17 MAI

→ **SOIRÉE ANNIVERSAIRE**

L'école municipale de musique fête ses 50 ans avec la participation des orchestres de jeunes, du big band, de l'harmonie municipale. Et plein de surprises musicales...

SALLE POLYVALENTE
à partir de 17h30 - Entrée gratuite
+ D'INFOS ☎ 04 50 98 19 28



18 MAI
→ **VIDE-GRENIER**

Scionzier en fête relance le vide-grenier du centre-ville. Venez chiner et faire des affaires.

CENTRE-VILLE
Informations et inscriptions :
scionzierenfete@hotmail.com



3, 4 & 5 JUILLET
→ **MUSIQUES EN STOCK**

4^{ème} édition schonverrote de Musiques en Stock. Toujours gratuit, toujours en centre-ville.

AU CENTRE-VILLE
+ D'INFOS ☎ www.musiquesenstock.fr

03-04-05 JUILLET 2025

MUSIQUES EN STOCK

- S C I O N Z I E R -
HAUTE-SAVOIE



FRANZ FERDINAND

BLOC PARTY . GRINGE

20 Years of Bloc Party performing Silent Alarm & Greatest Hits

FELDUP . ATOEM . KID KAPICHI . THE ROYSTON CLUB

SOFT LOFT . MÉNADES . NÓTT . CRAZY JESSE . FUGUE . DIRTY HARRY

